



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

SOS Médecins - Visites à domicile

Question écrite n° 42288

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation de SOS Médecins. L'importance de SOS Médecins dans l'accès aux soins est bien connue. Dans de très nombreux territoires, ces médecins sont les derniers à venir au domicile des patients. En ce sens, ils sont un complément indispensable des généralistes qui reçoivent les patients dans leurs cabinets et ils permettent d'éviter, jour et nuit, des venues supplémentaires aux urgences hospitalières. Cet engagement n'est pas suffisamment reconnu aujourd'hui et c'est pourquoi SOS Médecins souhaite notamment une revalorisation des visites urgentes en journée et que l'indemnité de déplacement soit portée dans tous les cas à 10 euros. Aussi, elle souhaiterait connaître la position du ministre sur ces demandes visant à une plus juste reconnaissance de l'engagement de SOS Médecins.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42288

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 novembre 2021](#), page 7943

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)